

OFFRE D'EMPLOI

Correspondant Scolaire Municipal (H/F) - CDD

POLE REUSSITE ET INNOVATION EDUCATIVE – Direction vie scolaire et périscolaire

Cadre d'emplois : Adjoint d'animation Catégorie : C

Poste à temps non complet

CONTEXTE DU POSTE

Ville dynamique et durable de plus de 20 000 habitants, au sein de la Métropole de Lyon, Givors connaît un développement démographique stimulant le développement de ses services publics. Aux portes de Lyon et Saint-Etienne, Givors est située au confluent du Rhône et du Gier entre les monts du Lyonnais et les contreforts du Pilat. A proximité des axes de circulation majeurs entre les régions environnantes, la ville est dotée d'un réseau de transports facilitant son accessibilité.

Avec près de 400 agents qui s'investissent au quotidien dans leurs missions, la ville de Givors est aujourd'hui le pôle urbain et de services aux usagers du sud de l'agglomération où chacun est amené à participer à un projet de territoire innovant.



MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché(e) au responsable du service périscolaire, vous concourez à la mise en œuvre opérationnelle des orientations éducatives de la Ville. Il met en place un accueil qui répond aux besoins et rythme de l'enfant, dans une démarche de cohérence éducative sur les différents temps.

Sous la responsabilité du responsable du service périscolaire de la Ville de Givors, le CSM aura pour mission :

- La responsabilité du temps périscolaires pour des enfants entre 3 et 12 ans
- L'élaboration et l'encadrement d'activités à destination des enfants
- La participation à différents projets collectifs (fêtes d'école, manifestations sur la Ville, etc.)

MISSIONS

- Organiser et coordonner la mise en place des activités en veillant aux besoins des enfants
- S'assurer de la bonne utilisation des espaces
- Mettre en place les réunions de coordination des équipes
- Organiser les réunions de concertation nécessaire en lien avec le responsable du service périscolaire
- Gérer les effectifs restauration : prévisionnels, ajustements quotidiens et pointages (réalisé) pour transmission au service restauration et au SAF.
- Assurer la mise en place des ateliers et les accueils périscolaires : en lien avec le responsable périscolaire, inscriptions et répartitions des enfants dans les divers ateliers. Gestion et transmission des présences.
- Être garant du fonctionnement de l'accueil :
 - o Encadre et coordonne l'équipe d'animation.
 - o Assure le suivi et l'évaluation des projets
 - o Assure le suivi des présences des animateurs
 - o Remplace l'animateur absent en cas d'urgence
 - o Veille à la mise en place d'un accueil dans de bonnes conditions (locaux, matériel...)

- Assure le lien et la communication avec l'équipe enseignante et les acteurs éducatifs et transmet toute information nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire.
- Être garant de l'accueil des enfants et du lien avec les familles
 - Informer et échange avec les parents sur l'offre périscolaire proposée
 - Assurer l'inscription des enfants pour les activités périscolaires de l'après midi
 - Assurer le suivi des présences journalières
- Assurer des fonctions d'animateur référent de projet sur certain temps périscolaire
 - Concevoir et proposer des projets d'animation
 - Préparer et mettre en œuvre les projets en encadrant un groupe d'enfants
 - Assurer le suivi et l'évaluation des projets
 - Participer à la communication auprès des parents

PROFIL

COMPETENCES REQUISES :

- Connaissance de la réglementation des accueils collectifs de mineurs
- Connaissance du public accueilli et des besoins physiologiques des enfants
- Connaissance de la Fonction Publique Territoriale, de l'Education Nationale, de la culture socioculturelle et d'éducation populaire.
- Maîtrise de l'outil informatique

SAVOIR ÊTRE

- Sens du travail en équipe et bonnes qualités relationnelles
- Rigueur et sens des responsabilités. Capacité à alerter en cas de nécessiter
- Capacité d'adaptation et de remise en question
- Sens du service public. Respect du devoir de réserve et du principe de discrétion professionnelle.

FORMATIONS, DIPLOMES, EXPERIENCE

BPJEPS/ BAFD ou équivalent ou engagement dans l'animation.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à temps non complet – CDD à 30h ou 20h avec annualisation du temps de travail

Remplacement congé maternité (entre 4 à 6 mois)

Possibilité de travailler sur certaines soirées et week-end.

Rémunération statutaire + RIFSEEP

Prise en charge de 50% des abonnements de transport en commun

Comité d'action sociale communal

Participation employeur mutuelles labellisées + participation contrat groupe CDG 69 prévoyance

Poste à pourvoir dès que possible

Adressez votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ à Monsieur le Maire sur l'adresse : recrutement@ville-givors.fr avant le 23/03/2023